



PAS D'AGENTS! PAS D'ARGENT! PAS DE CULTURE !

2022 Une année record pour le CMN et toujours pas de reconnaissance pour les agents

Les résultats du CMN de l'année 2022, notifiés dans le bilan comptable présenté au conseil d'administration de ce jour, sont exceptionnels. Ainsi, l'année de référence de 2019 est dépassée que ce soit en terme de fréquentation des visiteurs de nos monuments -avec **10,1 millions de visiteurs contre 9,97 millions en 2019**- qu'en terme de ressources propres dégagés par le CMN qui s'élèvent à **97 millions d'euros en hausse de 0,9 millions par rapport à 2019**. Ces résultats sont même supérieurs aux prévisions de l'établissement, puisque la direction reconnaît une surperformance de 101,9% pour les ressources propres globalisées. C'est même un phénomène assez particulier au CMN en comparaison d'autres établissements culturels.

Si les subventions publiques continuent de représenter une large part du budget de l'établissement avec 79,1 millions d'euros, leur part baisse avec la fonte notable de la subvention d'équilibre à 39,3 millions d'euros contre 81 millions en 2021.

La politique économique du CMN est donc toujours plus axée sur l'augmentation des ressources propres par le développement de la fréquentation, du mécénat et des hausses de tarifs. Si ces axes de développement permettent aux CMN de retrouver une bonne santé financière, ils viennent cependant questionner nos missions de conservation des monuments et des collections, de sécurité-sûreté et d'accueil des publics. Cela interroge sur la finalité de nos missions à savoir : ou faire gonfler le chiffre d'affaires ou diffuser et partager la culture à tous.

Parallèlement, de nombreux projets ont été menés pendant l'année 2022 traduisant un fort investissement des équipes du CMN, outre la continuation du chantier de la Cité internationale de langue française au château de Villers-Cotterêts (CILF) pour une ouverture en juin 2023, les équipes ont également œuvré avec les 20 millions d'euros pour les travaux prévus dans le cadre du plan de relance, avec le réouverture et la nouvelle muséographie de l'abbaye de Beaulieu en Rouergue et de l'oppidum d'Ensérune et tant d'autres...

Pour ainsi dire les agents du CMN n'ont pas ménagés leur peine pour tenir à bout de bras cet établissement avec des moyens pourtant insuffisants et toujours ce manque de reconnaissance criant de leur investissement.

Car oui tout cela s'est fait avec des effectifs insuffisants...

Ainsi, les filières d'exécution voient leurs effectifs continuer de fondre, que ce soit les métiers de l'accueil et surveillance, ou de la filière des métiers d'arts (jardins), pire pour les filières ouvrières (entretien, maintenance) aujourd'hui quasiment éteinte... **Certaines équipes ont vu leurs effectifs divisés par deux** (voir plus) en dix ans et cela dans presque tous les monuments du réseau. On est à l'os ! De la même façon, les équipes du siège sont en sous-effectif avec un périmètre de l'établissement qui n'a cessé de s'élargir et ses missions de s'étoffer.

Alors que l'on en demande toujours plus aux agents, le manque d'effectifs pousse de plus en plus d'agents à effectuer des heures de travail non rémunérées, il est également facteur de souffrance au travail et génère de nombreux départs.

Dès lors, le plafond d'emploi -gelé pour 2023- étant notoirement insuffisant, il n'y a pas de formule magique : les missions ont du mal à s'effectuer faute d'effectifs et l'on fragilise les travailleurs soit par un recours à une **précarité** de l'emploi massive et structurelle soit en les faisant disparaître à coup d'**externalisation** qui coûte « *un pognon de dingue* » à l'établissement.

Ces dépenses d'externalisations continuent d'exploser en 2023 avec l'ouverture de la CILF et le manque criant d'emplois puisqu'il manque au CMN 17 ETPT pour permettre au CMN d'assurer une partie essentielle de ses missions statutaires (billetterie-boutique, accueil, médiation culturelle) ...

A l'heure où le CMN souhaite encore développer ses ressources propres notamment par des élargissements horaires dans les monuments : **il faut en urgence desserrer la vis et créer des postes pour assurer les missions de l'établissement.**

La CGT-CMN estime le besoin, à minima, à 150 ETPT à créer pour répondre aux besoins de l'établissement.

Nous revendiquons également l'ouverture de concours notamment en catégorie C et B dans les filières accueil et surveillance, des métiers d'Arts et ouvrière et technique.

Et des salaires en décrochage

Parallèlement, **en dix ans, la révision du cadre de gestion des contractuels** qui faisait partie de la lettre de mission, du président Belaval, n'a pas vu le début d'un commencement de négociations ! **Les grilles salariales des contractuels comme des fonctionnaires ne sont toujours pas à la hauteur de leurs qualifications et de leur investissement !**

En témoigne aujourd'hui les trois premiers échelons du groupe 1 ont été absorbés par les hausses successives du SMIC. La grille actuelle est largement caduque et ne permet plus de payer les agents, toutes catégories confondues, à la juste valeur de leurs qualifications, de leur expérience et de leur expertise. De la même manière la classification et l'évolution des métiers et missions ne correspondent plus au cadre de gestion de 2011. Le CMN n'arrive plus à être attractif et nombre d'agents y compris de catégorie C partent ailleurs car trouvant un meilleur salaire.

Si l'on ajoute à cela l'inflation que la faible hausse du point d'indice de juillet 2022 n'a pas –loin de là– effacée... et les pertes de salaires suite au non revalorisation des grilles de la Fonction Publique. La plupart des agents n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Il est donc grand temps d'ouvrir des négociations salariales au CMN.

Que ce soit pour les contractuels comme pour les titulaires. La CGT-CMN revendique une hausse salariale immédiate de 200 euros par mois et par agent et l'indexation des grilles de salaires sur l'inflation.

Cerise sur le gâteau le gouvernement veut nous faire travailler deux ans de plus

Avec des salaires au ras des pâquerettes pour des emplois nécessitant pourtant de plus en plus de qualifications, donc des études longues, une précarité des contrats de travail provoquant des carrières hachées, un accroissement des primes non prises en compte dans le calcul des pensions au détriment du salaire, si l'on ajoute à cela que la majorité des agents du CMN sont des femmes particulièrement impactées par la réforme des retraites. On peut dire que les agents du CMN vont être clairement défavorisés par la réforme des retraites sauce Macron.

Emplois, salaires, retraites : les agents du CMN ont vraiment toutes les raisons de se mobiliser !

Le CMN est un magnifique établissement public culturel, dépositaire d'un patrimoine historique unique et de biens et savoirs communs inestimables. Mais il existe avant tout à travers ses agents qui le font vivre et permettent à un large public de le découvrir.

Pour cela, il faut les moyens financiers, les emplois statutaires adéquats ainsi qu'une médiation culturelle de qualité permettant aux publics de s'approprier ce patrimoine. Pour les agents, c'est leur donner les moyens de travailler dans la dignité en redonnant du sens au service public culturel. Les missions de l'établissement ne sauraient se limiter à la recherche effrénée de ressources propres au détriment de ses missions historiques.

Paris, le 14 mars 2023.